

NOUS SUBVENTIONNONS LA CONTAMINATION DE NOTRE EAU POTABLE !

Aucune subvention allouée aux exploitations
qui utilisent des pesticides et des antibiotiques
à titre prophylactique !

Communiqué de presse de l'association « Eau propre pour tous » 18.1.18

SVP, veuillez ne pas publier ce communiqué de presse avant jeudi 18 janvier 2018 à 13.00 heures

Aucune subvention pour la contamination de l'eau !

Berne, le 18 janvier 2018, l'association apolitique "Une eau propre pour tous" a déposé les **114 420** signatures de l'initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine ».

À l'avenir, les subventions ne seront accordées qu'aux seules exploitations agricoles cultivant des produits exempts de pesticides, préservant la biodiversité et produisant du lait et de la viande sans importer des aliments concentrés pour animaux de rente et sans recourir aux antibiotiques à titre prophylactique.

L'Initiative populaire fédérale "Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Aucune subvention allouée aux exploitations qui utilisent des pesticides et des antibiotiques à titre prophylactique a été lancée le 22 mars 2017. Après seulement 10 mois de récolte, **114 420** signatures certifiées ont été remises à la Chancellerie fédérale.

Cette initiative est impérative ! L'utilisation intensive de pesticides et d'antibiotiques en agriculture contaminent nos eaux et nos eaux souterraines, détruisent la biodiversité, polluent les sols et favorisent le développement de bactéries résistantes aux antibiotiques.

21 ans, des milliards investis dans des objectifs qui ne sont jamais atteints !

Depuis 1996, la population suisse a investi chaque année des milliards pour que les exigences liées aux prestations écologiques (PER) d'une agriculture produisant des denrées alimentaires naturelles et écologiques pour la population et dans le respect du bien-être des animaux de rente soient garanties. Le peuple fait confiance aux autorités compétentes pour que leur argent soit investi dans ce but.

Mais la réalité est bien différente. Près de trois stations de surveillance des eaux souterraines sur quatre, dans les zones agricoles intensivement cultivées du Plateau, présentent des concentrations de résidus de pesticides supérieures aux valeurs prescrites par la loi. Plus aggravant encore, la quantité de pesticides dans nos eaux de surface. Des recherches font état de dizaines de substances actives de pesticides dans de nombreuses étendues d'eau, ce qui enfonce la législation sur le contrôle de la pollution de l'eau. Malheureusement, ceci semble être devenu monnaie courante, comme le confirme le rapport

Bertschy 3 récemment publié par la Confédération qui confirme que l'agriculture est en grande partie la responsable. Et le rapport de mentionner que l'agriculture d'aujourd'hui n'est pas en mesure d'atteindre les objectifs environnementaux fixés.

Augmenter les valeurs limites au lieu de se conformer aux lois existantes !

Au lieu de résoudre ces problèmes, conformément à la loi, le Conseil fédéral veut augmenter les valeurs limites légales pour la plupart des pesticides et mettrait ainsi en danger notre eau potable. En ce qui concerne le glyphosate, le pesticide le plus fréquemment utilisé et faisant l'objet de controverses internationales et qui est aujourd'hui même interdit dans certains pays, le gouvernement fédéral souhaite augmenter la charge maximale admissible dans les eaux de surface de l'ordonnance sur la protection des eaux d'un facteur de 3600, passant ainsi de 0,1 µg/l à 360 µg/l. Une telle décision, prise par les autorités fédérales compétentes, transgresse régulièrement le principe de précaution et la législation sur la protection de l'environnement qu'elles devraient respecter !

Entre 2005 et 2014, pas moins de 124 substances actives, approuvées antérieurement, ont été retirées du marché suisse. Certaines d'entre elles présentant un danger pour la santé ou l'environnement.

Violation systématique du droit de l'environnement

Le nombre excessif d'animaux de rente en Suisse engendre trop de lisier. D'énormes quantités de fourrage concentré sont importées pour nourrir un cheptel trop conséquent. Depuis l'entrée en vigueur des exigences liées aux prestations écologiques (PER) en 1996, les importations d'aliments concentrés pour animaux de rente sont passées de 263 000 tonnes à plus de 1,1 million de tonnes. 50% de notre viande et 70% des œufs et du poulet sont produits avec des aliments concentrés importés. Cet élevage intensif génère de l'ammoniac, toxique pour l'environnement, entraînant une sur-fertilisation des plans d'eau, des tourbières et des forêts et altère aussi la santé de nos poumons. En Suisse, 95% des émissions d'ammoniac proviennent de l'agriculture dont 90% de l'élevage. De ce fait, depuis des années, le droit suisse sur l'environnement ainsi que les accords internationaux sont transgressés.

L'élevage industriel favorise le développement de bactéries résistantes aux antibiotiques

Les bactéries résistantes aux antibiotiques figurent parmi les "plus grandes menaces pour la santé de la population suisse". Néanmoins, les antibiotiques continuent d'être utilisés en prévention dans les élevages en Suisse. La révision partielle de l'ordonnance du 1er avril 2016 sur les médicaments vétérinaires (OMéDV) n'a malheureusement introduit que la restriction de l'approvisionnement en antibiotiques, mais **aucune interdiction** de l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique.

L'agriculture intensive menace la qualité de l'eau potable

La Suisse est le château d'eau de l'Europe. Aujourd'hui, 70% de l'eau potable est extraite directement des nappes phréatiques et des eaux de surface dans un état proche de la nature et sans traitement complexe. Ce privilège est fortement menacé par les substances nocives provenant de l'agriculture intensive. Afin de préserver la qualité de l'eau potable, l'initiative requiert que les subventions soient investies dans des exploitations qui produisent sans pesticides, préservent la biodiversité, élèvent un cheptel nourri sans fourrage concentré importé et n'utilisent pas d'antibiotiques à titre prophylactiques dans leur élevage.

L'initiative requiert aussi que la recherche agricole, la vulgarisation, la formation, ainsi que les aides à l'investissement ne soient financées que si elles tiennent compte des conditions mentionnées ci-dessus.

Pour toute question:

Madeleine Vakkuri, (français), co-initiatrice Tel. +41 77521 90 43,
madeleine.vakkuri@gmail.com

Franziska Herren, Mitinitiantin (allemand), Tel. +41 79 829 09 19,
info@sauberes-wasser-fuer-alle.ch

Informations de fond

https://www.initiative-sauberes-trinkwasser.ch/wp-content/uploads/2016/11/Argumentaire_fr_2017.pdf

Verein Sauberes Wasser für alle
c/o Franziska Herren
Oeleweg 8
4537 Wiedlisbach
+41 79 829 09 19
[*info@sauberes-wasser-fuer-alle.ch*](mailto:info@sauberes-wasser-fuer-alle.ch)
[*https://www.initiative-sauberes-trinkwasser.ch*](https://www.initiative-sauberes-trinkwasser.ch)